

NOTRE MISSION : contribuer à la santé financière des ingénieurs et diplômés en génie, de leurs familles et entreprises.

Frais

- Frais parmi les plus bas de l'industrie des fonds communs de placement au Canada¹
- Aucuns frais additionnels²

RATIO DE FRAIS DE GESTION (%)

FONDS	REVENU COURT TERME	OBLIGATIONS	REVENU DIVERSIFIÉ	DIVIDENDES	ACTIONS	AMÉRICAIN	EUROPE	ASIE	MARCHÉS ÉMERGENTS	MONDIAL DE DIVIDENDES
INDUSTRIE ³	0,75	1,29	1,80	2,07	2,01	2,12	2,26	2,33	2,19	2,27
FÉRIQUE⁴	0,27	0,77	0,97	1,00	1,10	1,20	1,30	1,30	1,55	1,40
AVANTAGE FÉRIQUE ⁵	0,48	0,52	0,83	1,07	0,91	0,92	0,96	1,03	0,64	0,87

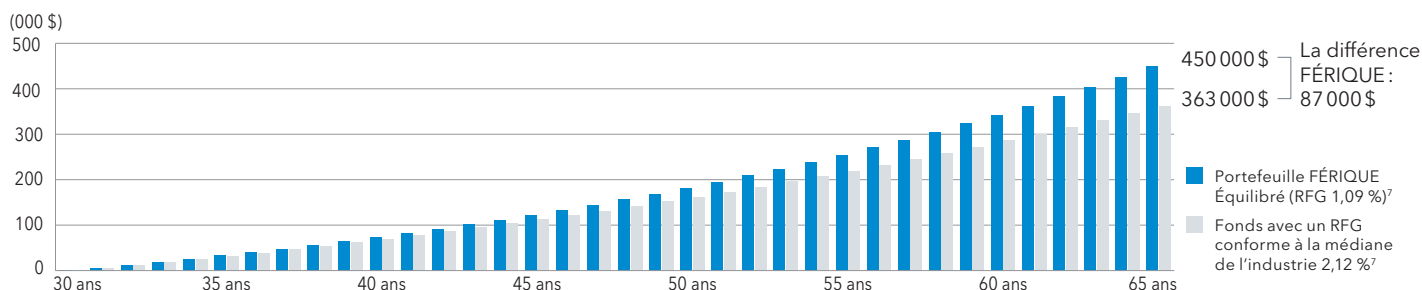
PORTEFEUILLES	CONSERVATEUR	PONDÉRÉ	ÉQUILIBRÉ	CROISSANCE	AUDACIEUX
INDUSTRIE ³	1,78	1,78	2,12	2,25	2,25
FÉRIQUE⁴	0,80	0,91	1,09	1,15	1,20
AVANTAGE FÉRIQUE ⁵	0,98	0,87	1,03	1,10	1,05

L'impact des frais de gestion

Pour un même rendement brut, des ratios de frais de gestion (RFG) plus bas se traduisent par un actif à long terme plus élevé.

MOINS DE FRAIS, PLUS DE CAPITAL À LONG TERME⁶

Rendement annuel hypothétique de 5 %



Source : Gestion FÉRIQUE

¹ Les ratios de frais de gestion des Fonds et Portefeuilles FÉRIQUE sont parmi les plus bas au Canada si on les compare à leur univers de référence, selon Fundata Canada inc.

² Les Fonds FÉRIQUE sont offerts sans frais additionnels s'ils sont négociés par l'intermédiaire de Services d'investissement FÉRIQUE.

³ INDUSTRIE : médiane des RFG des fonds de placement de cette catégorie au 30 septembre 2018, selon Fundata Canada inc. Les médianes pourraient avoir fluctué en date de parution de cette fiche.

⁴ FÉRIQUE : RFG courants au 1^{er} janvier 2019.

⁵ Avantage FÉRIQUE : ce que vous pourriez économiser en frais de gestion avec les Fonds FÉRIQUE.

⁶ Mise de fonds initiale de 500 \$ et cotisation mensuelle de 500 \$ (début de période) dans un compte enregistré, pendant 35 ans, dans un Portefeuille générant un rendement annuel hypothétique de 5 %.

⁷ Le RFG du Portefeuille FÉRIQUE Équilibré s'établit à 1,09 % en date du 1^{er} janvier 2019 alors que la médiane des fonds de même catégorie au Canada s'établit à 2,12 % au 30 septembre 2018, selon Fundata Canada inc. Aux fins d'illustration, on considère que l'écart entre les RFG demeure le même durant toute la période. Les médianes pourraient avoir fluctué en date de parution de cette fiche.

FÉRIQUE est une marque enregistrée de Gestion FÉRIQUE et est utilisée sous licence par sa filiale, Services d'investissement FÉRIQUE. Gestion FÉRIQUE est un gestionnaire de fonds d'investissement et assume la gestion des Fonds FÉRIQUE. Services d'investissement FÉRIQUE est un courtier en épargne collective et un cabinet de planification financière, ainsi que le placeur principal des Fonds FÉRIQUE. Veuillez noter qu'à des fins commerciales, Services d'investissement FÉRIQUE est aussi identifié en langue anglaise sous le nom de FÉRIQUE Investment Services. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Les ratios de frais de gestion varient d'une année à l'autre. Veuillez lire le prospectus avant d'effectuer un placement. Le taux de rendement sert uniquement à illustrer les effets du taux de croissance composé et ne vise pas à refléter les valeurs futures d'un fonds, ou le rendement d'un placement dans un fonds. Les organismes de placement collectif ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Les Fonds FÉRIQUE payent des frais de gestion à Gestion FÉRIQUE lui permettant d'assumer les frais de gestionnaires de portefeuille, de mise en marché et de distribution des Fonds FÉRIQUE ainsi que les frais d'administration du gestionnaire des Fonds FÉRIQUE. Chaque Fonds FÉRIQUE paye également des frais d'administration à Gestion FÉRIQUE lui permettant d'assumer la totalité des charges opérationnelles des Fonds, à l'exception des frais de Fonds tels que définis au prospectus simplifié. Les Fonds FÉRIQUE sont sans commission lorsqu'un porteur de parts souscrit par l'entremise de Services d'investissement FÉRIQUE ; certains frais de courtage pourraient toutefois être exigibles si la souscription se fait par l'entremise d'un courtier autre que le placeur principal.